IV. PASSER AUX ACTES: LA VOLONTÉ DE CHANGEMENT

Nous avons, dans d'autres parties du rapport, examiné les mesures prises par le passé, les orientations à suivre pour l'avenir et la contribution que le Comité entend faire. Dans cette dernière partie, nous nous penchons sur la question qui se pose dans l'immédiat : comment faire pour amener le changement?

L'absence, au sein du gouvernement, d'un centre de responsabilité efficace est l'une des principales raisons pour lesquelles les engagements du Canada à l'égard des personnes ayant des déficiences ne seront que partiellement remplis. Il est, par ailleurs, difficile de nier que comptent également parmi ces raisons la nature et l'importance de la volonté qui sous-tend ces engagements. Lors de sondages d'opinion publique et dans le cadre des engagements pris par les différents gouvernements qui se sont succédé, les Canadiens se sont déclarés préoccupés par la situation des personnes handicapées et désireux d'agir, mais le moment est peut-être venu pour les Canadiens de se pencher sur leurs motifs véritables.

Nous intéressons-nous vraiment au sort des personnes vivant avec des déficiences? Ou bien cherchons-nous surtout à nous sentir bien avec nous-mêmes et à tirer des déclarations de bonnes intentions que nous pouvons faire le plaisir et l'autosatisfaction qui les accompagnent? La vraie réponse à cette question est peut-être quelque peu dérangeante. Nous avons cependant maintes et maintes fois, pendant les audiences que nous avons tenues et dans les discussions que nous avons eues avec des Canadiens à l'extérieur des salles de réunion, été frappés par le nombre important de Canadiens qui tiennent sincèrement à joindre leurs efforts à ceux des personnes handicapées pour résoudre les problèmes posés par les inégalités. Tous les témoins que nous avons entendus, ministres, fonctionnaires, porte-parole de sociétés, consommateurs et groupes de consommateurs et experts indépendants, conviennent que la situation actuelle des personnes ayant des déficiences est inacceptable. *Tous*, et nous pensons qu'il importe de souligner ici l'important consensus d'opinion qui a été constaté, s'efforcent, en dépit des contraintes qui régissent leurs activités, d'amener des changements.

Nous ne pensons pas que le problème en soit un de manque de sincérité. La plupart des personnes handicapées ne le pensent sans doute pas non plus. C'est d'ailleurs précisément la conjugaison, au cours de la dernière décennie, d'une sincérité apparemment vraie et de l'absence de progrès importants qui a, selon nous, alimenté les sentiments de frustration qui les animent aujourd'hui. Si un groupement d'intérêt spécialisé, un dirigeant politique ou même le grand public se déclarait opposé au principe de l'égalité pour les personnes handicapées, alors celles-ci auraient au moins un adversaire à combattre et